



Communiqués



35 000 \$ pour l'essor artistique du Nord-du-Québec (secteur Jamésie)

Matagami, le 16 décembre 2015 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec** (CALQ), l'**Administration régionale Baie-James** (ARBJ) et le **ministère de la Culture et des Communications** (MCC) ont signé une entente de partenariat territorial incarnant la volonté partagée de soutenir la création artistique et sa diffusion. Selon les termes de cette entente, le CALQ et l'ARBJ investiront chacun 17 500 \$ dans le **Programme pour les arts et les lettres du Nord-du-Québec (secteur Jamésie)**, pour un total de 35 000 \$ en 2015-2016, afin de subventionner des projets de création, de production, de diffusion et de résidence ainsi que d'encourager l'émergence et le développement des technologies numériques dans la pratique artistique et littéraire.

"C'est pour favoriser une culture forte dans toutes les régions du Québec que le CALQ établit des ententes répondant aux besoins exprimés par les partenaires concernés. Celle-ci vise à soutenir des projets en lien avec la collectivité afin de faire rayonner le talent des créateurs autochtones et non autochtones de toutes générations, à favoriser leurs rapprochements et leur fierté d'appartenir à une région dont ils accroissent la vitalité", a affirmé la présidente-directrice générale du CALQ, **Anne-Marie Jean**.

"Je me réjouis que ce programme vienne épauler les créateurs afin d'améliorer leurs conditions de pratique en facilitant l'accès à des équipements spécialisés, les échanges et formations avec d'autres artistes, le transport des oeuvres et les déplacements vers des lieux de création, de production ou de diffusion", a souligné **Pierre Masson**, directeur général de l'ARBJ.

La date limite d'inscription est le **1^{er} février 2016**. Le programme et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site Web du CALQ à : www.calq.gouv.qc.ca/regions/10prog_artistes_jamesie.htm

À propos des partenaires

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger (www.calq.gouv.qc.ca).

La mission de l'ARBJ consiste à promouvoir et à soutenir le développement économique, social et culturel du territoire qu'elle dessert, au bénéfice des Jamésiens. Elle conclut notamment des ententes spécifiques afin d'adapter les actions et les programmes gouvernementaux aux particularités régionales. (arb.j.ca)

Les partenaires tiennent à remercier leurs alliés, les organismes et institutions qui relayent l'information concernant le programme auprès des artistes et des écrivains de la région et contribuent ainsi à en favoriser l'accès.

- 30 -

Sources :

Christian O'Leary
Directeur des communications et de
la promotion des arts et des lettres
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

Carole Dubois
Agente de développement
Administration régionale Baie-James
Tél.: 819 739-4111, poste 249 ou 1 800
516-4111
Courriel: cdubois@arb.j.ca
arb.j.ca



[← Retour à la page d'accueil](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2015